

MAIRIE DE L'ETOILE
Canton de FLIXECOURT
Arrondissement d'AMIENS
Département de la SOMME

2022 / 41

Arrêté temporaire portant réglementation de la circulation et du stationnement

Rue de l'Eglise

Le Maire de la Commune de L'Etoile ;
Vu l'article L 2211-1 à L 2212-1 à L 2212-5, L 2213-1 à L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route, notamment ses articles R.411-9. R 417-10 et R 417-12,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
Vu le Règlement de la voirie,
Vu le Code de la voirie routière,

CONSIDERANT

Que pour le bon déroulement des travaux d'aménagements du Monument aux Morts, rue de l'Eglise,

Que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement,

Le maire ARRETE :

ARTICLE 1 : Toute circulation (moteur, pédestre, vélo) **sera interdite du mardi 18 octobre 2022 au jeudi 10 novembre 2022 inclus.**

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation rendus nécessaires par les dispositions précitées seront posés par les services techniques de la commune.

ARTICLE 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

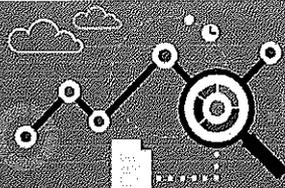
ARTICLE 5 : Monsieur le Maire de l'Etoile, Ghislain TIRMARCHE, Monsieur le Commandant de la Compagnie de la gendarmerie nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise au commandant de la gendarmerie.

Fait à L'ETOILE, le 18 octobre 2022,

Le Maire, Ghislain TIRMARCHE





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : L'Etoile

Utilisateur : PASTELL letoile.actes

Paramètre de la transaction

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	41
Date de la décision :	2022-10-18 00:00:00+02
Objet :	Arrêté temporaire portant réglementation de la circulation et du stationnement Rue de L'Eglise
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	6.1 - Police municipale
Identifiant unique :	080-218002830-20221018-41-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-218002830-20221018-41-AR-1-1_0.xml	text/xml	900
Nom original :		
Arr_t_temporaire 2022 41.pdf	application/pdf	48323
Nom métier :		
99_AR-080-218002830-20221018-41-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	48323

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	18 octobre 2022 à 15h46min23s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	20 octobre 2022 à 14h22min00s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Valérie Verdy
En attente de transmission	20 octobre 2022 à 14h22min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 octobre 2022 à 14h22min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 octobre 2022 à 14h22min16s	Reçu par le MI le 2022-10-20